

## SUBVENTIONS

## Théâtre : Fadila Laanan remet tout à plat

Guy Duplat

Mis en ligne le 21/03/2013  
-----

### La ministre entend suivre exactement les choix de la commission d'avis.

La ministre de la Culture veut "clarifier" et "objectiver" les aides au théâtre.

Elle rebat toutes les cartes et a décidé de toutes les conventions.

L'an prochain, elle décidera aussi, en une fois, de tous les contrats-programmes. Interview.

Dans le contexte de crise budgétaire qu'on connaît, le chapitre des subventions aux théâtres est explosif. On se souvient qu'à l'automne, la décision de la ministre de la Culture Fadila Laanan de couper de quasi 50 % les aides ponctuelles aux projets théâtraux avait mis le feu aux poudres. Car elle touchait directement à l'emploi et à l'avenir des jeunes comédiens et metteurs en scène. Une mobilisation sans pareille avait conduit à supprimer la mesure et à reconduire les aides ponctuelles aux projets au niveau de 2012, soit 1,260 million d'euros.



Philippe Fauvel

Cette fois, la ministre nous dévoile ses décisions concernant le second étage de la fusée "subventions". Le troisième étage, celui des contrats-programmes, l'étage le plus richement doté, avec 26,2 millions d'euros, et destiné aux grandes compagnies et théâtres (soutien à la création inclus), sera quant à lui remis à plat en 2014.

Le second étage porte sur les "conventions", qui garantissent des subventions pour quatre ans, signées avec des compagnies déjà bien implantées mais pas encore au niveau des théâtres bénéficiant de contrats-programmes. Cela concerne un budget en 2012 de 3,410 millions d'euros.

*"Je veux suivre un principe inscrit dans la déclaration gouvernementale, dit la ministre : renforcer la transparence dans les décisions, l'objectivation et l'évaluation dans l'octroi des subsides. Les états généraux de la culture nous l'avaient réclamé. Avant cela, quand les décisions arrivaient toutes séparément, elles dépendaient des aléas budgétaires du moment et manquaient de clarté et d'objectivité. Ici, tous les échéanciers sont devenus communs, tout est remis à plat au même moment pour garantir une plus grande égalité de traitement dans l'octroi de ces subventions."*

Fadila Laanan a confié au CAD, le Conseil de l'art dramatique, l'étude des demandes de nouvelles conventions ou de renouvellement de conventions, le CAD classant en plus les demandes selon leur "qualité" et proposant des montants différenciés. *"Ce sont des décisions très difficiles et douloureuses à prendre, surtout avec une enveloppe totale constante. Si certains peuvent gagner, il faut que d'autres perdent. Mais on ne pouvait échapper à ce nécessaire courage, cette clarté, et à la nécessité de soutenir aussi des nouveaux projets innovants et dynamiques auxquels de nombreux théâtres et programmateurs s'intéressent déjà. Ils ont besoin d'être aidés"*, dit la ministre. *"J'ai décidé de suivre intégralement l'avis du CAD, pour, bien sûr, objectiver encore davantage les choix faits. Même si, à titre personnel, je peux être triste pour un créateur ou*

*l'autre."*

## Les jeunes pousses

Le CAD avait à étudier 15 demandes de nouvelles conventions et 31 demandes de renouvellement. Mais l'enveloppe totale proposée par le CAD pour les conventions dépassait de près de 20 % l'enveloppe possible (la prolongation de celle de 2012). Fadila Laanan a donc ramené cette enveloppe aux 3,41 millions possibles et a pour cela "raboté" de manière linéaire, à 81 % des montants proposés, les niveaux de subventions.

De plus, comme ces décisions ne tombent que maintenant, il est trop tard pour arrêter ou diminuer des subventions 2013. *"Je ne veux pas d'effet rétroactif et il faut laisser aux opérateurs le temps de se retourner si leurs subventions sont arrêtées ou diminuées."* Tous les niveaux 2012 des conventions sont donc automatiquement reconduits en 2013 et les nouveaux montants s'appliqueront seulement en 2014 (jusqu'à 2017 non indexés). Cependant, grâce aux montants gagnés par l'arrêt du théâtre du Méridien et celui du Centre dramatique d'Arlon, la ministre dit pouvoir anticiper un peu pour "les gagnants" et leur donner déjà en 2013, en plus, 10 % des hausses prévues en 2014.

Le CAD a suivi quelques règles comme de mettre sur le même pied des demandes de renouvellement et des nouvelles demandes (pas de droits acquis). Une compagnie liée à un artiste décédé ou en partance perd ses subsides (les projets sont dits "inaccessibles"). Rappelons que le CAD compte 12 membres du monde du théâtre et est présidé par Myriam Van Roosbroeck (National), assistée de Michel Boermans (Océan Nord). On y retrouve autant Patrick Colpé (Namur) et Michel Kacenenbogen (Public) que Stéphane Olivier (Transquinquennal).

Trois demandes de théâtres (Atelier 210, Toison d'or et Magic Land) sont reportées à l'examen des contrats-programmes l'an prochain. D'autres dossiers seront étudiés *"quand on verra plus clair"* (La Bellone, Alternatives théâtrales, etc.). Pour le reste, sont gagnants les jeunes metteurs en scène qui ont fait sensation ces derniers mois, comme Fabrice Murgia et Anne-Cécile Vandalem qui recevront chacun 121 500 euros annuels. D'autres comme Antoine Laubin, Georges Lini et Coline Struyf ont aussi leurs premières conventions mais à des niveaux de 24 000 à 60 000 euros selon les cas. Quatre demandes de nouvelles conventions sont rejetées car *"peu convaincantes"*.

Parmi les compagnies qui ont non seulement une convention reconduite mais aussi une hausse importante, on notera Transquinquennal et [e]utopia3 d'Armel Roussel dont les subventions annuelles passeront de 126 000 à 226 000 euros.

Par contre, des noms connus sont frappés, comme Charlie Degotte, Frédéric Dussenne et Dominique Serron dont les subventions seront coupées de 50 % voire de 75 % dans le cas de Charlie Degotte. C'est encore pire pour la Ligue d'impro qui paie ses dissensions et qui ne recevra plus rien et d'autres compagnies qui perdent toute aide car ils n'ont plus ou n'auront plus leur fondateur.

---

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

